

UN PATRON M'A DIT...

«Notre mission: aider aux processus de décision grâce à un logiciel»

Avoir une visibilité immédiate sur des décisions à prendre, pouvoir évaluer les actions en cours et comprendre leur impact: un avantage certain pour les dirigeants d'entreprise. C'est pour répondre à ces besoins que Sylvain Felix a imaginé Smartcockpit, un logiciel qui permet de faire émerger des données essentielles aux prises de décisions, mais aussi d'évaluer l'impact de celles-ci. Encore jeune, la start up Smartcockpit a déjà convaincu plusieurs acteurs économiques à Genève, dont l'aéroport et les services industriels. Interview.

PROPOS RECUEILLIS PAR
FLAVIA GIOVANNELLI

Comment votre projet est-il né?
J'avais l'idée depuis longtemps d'un logiciel tel que Smartcockpit et c'est un appel d'offre qui a déclenché l'occasion. L'Université de Genève cherchait un logiciel capable de l'aider à piloter sa stratégie et de l'aligner avec l'opérationnel. Il se trouve que j'utilisais déjà un prototype

LES PROCESSUS DE DÉCISION SONT SOUVENT LES POINTS FAIBLES DES ENTREPRISES.

dans mes missions de conseil pour aider mes clients à affiner la définition de leurs besoins. Je leur ai suggéré de tester l'adéquation d'une solution de gestion par indicateurs à leurs besoins métier avant de choisir un logiciel de manière définitive. Cette démarche pragmatique et raisonnée a retenu l'attention de l'Université. L'intuition me disait qu'un réel besoin existait pour ce genre de solution et qu'il fallait impérativement avoir le ressenti du marché. C'est à ce moment que Julien Behr, spécialiste en ingénierie logicielle agile, m'a rejoint. Nous avons demandé à l'Université de Genève de participer à une présentation lors d'un petit



LES TROIS FONDATEURS de Smartcockpit: Julien Behr, Sylvain Felix et Marco Recupero.

déjeuner de décideurs afin de récolter leur avis par rapport à notre solution. Le résultat a été au-delà de nos espérances, cette présentation ayant occasionné un grand intérêt et débouché sur six propositions. Cela nous a permis de nous construire progressivement, de manière autofinancée. Nous avons ensuite étoffé nos compétences dans le domaine des ventes. C'est là que Marco Recupero nous a rejoint et que nous avons formé un trio complémentaire. Smartcockpit SA a été créée en août 2013 et grandit en suivant sa philosophie: pragmatisme et agilité!

Concrètement, que propose Smartcockpit?

Notre logiciel permet de présenter les éléments essentiels à la prise de décision en fonction de questions clé. Il permet également aux décideurs de se focaliser sur les actions en cours et sur leurs impacts sur les objectifs de l'organisation. Les avantages sont multiples: la conduite de comités de décision devient plus efficace, les processus de décisions sont enregistrés, permettant de constituer une base de connaissance décisionnelle.

Les processus de décision sont souvent les points faibles des entreprises. Aujourd'hui, à l'ère du big data, beaucoup considèrent que plus elles disposent de données, mieux elles

décident. Elles amassent une foule de faits et de chiffres afin de sécuriser les processus. Leur dirigeant n'arrive pas à extraire des critères pertinents de ces informations. C'est parce que les organisations se focalisent trop sur une information détaillée et pas assez sur l'amélioration du processus par lequel les décisions sont prises que Smartcockpit est née. Il arrive aussi que les entrepreneurs retardent le moment de décider, pensant qu'ils manquent d'information. Rien n'est pire que l'attentisme. Mieux vaut se lancer et prendre le risque de se tromper. L'important est de suivre l'impact de la décision et de corriger le tir si nécessaire et dès que possible. C'est souvent en commettant des erreurs que l'on progresse.

Le logiciel fait-il le travail à la place des dirigeants?

Non! Smartcockpit reste un outil. Les dirigeants doivent répondre à certaines questions de base: ai-je choisi la bonne stratégie? Le bon marché? Mon organisation est-elle efficace et conforme aux règles et aux lois? Qu'est-ce qui est pertinent pour moi et pour mes affaires? Une fois cela défini, l'utilisateur remplit des gabarits, qu'il aura défini lui-même ou fait définir par le logiciel. Intuitif et ergonomique, ce programme permet de visualiser l'état de santé de l'organisation, les décisions à prendre et

les actions et initiatives en cours, ainsi que leurs impacts.

La définition des questions fondamentales pour le développement d'affaires n'est pas si facile à établir...

En effet, c'est pourquoi nous travaillons avec différents partenaires spécialisés dans le conseil en organisation qui proposent des méthodologies d'accompagnement. Ce sont eux qui peuvent proposer notre logiciel à leur client, offrant directement une valeur ajoutée à leurs conseils.

Comment se déroule la mise en œuvre?

Tout d'abord, on crée son cockpit en définissant les questions relatives à son activité. On cherche ensuite l'essentiel de l'information permettant de répondre à ces interrogations: on crée des indicateurs spécifiques à son métier. Cela permet d'avoir des résultats très rapidement et de pouvoir s'engager sur la voie de l'amélioration continue. Smartcockpit propose une solution progressive et agile, qui évolue avec les changements de structure ou de contexte.

Avez-vous des concurrents?

Oui, du fait que nous couvrons plusieurs marchés, comme celui de la *business intelligence*, de la qualité ou encore du GRC (gouvernance, risque et conformité).

Notre force se situe dans le fait que nous sommes au croisement de ces différentes problématiques. Notre innovation est fondée sur une vision à 360° permettant la remontée des informations essentielles à la prise de décision et à la mise en place d'un suivi des actions d'amélioration.

Comment avez-vous fixé vos prix?

Nous avons établi nos prix en fonction du marché et de nos premiers clients. Notre offre existe en mode *cloud* et en mode *On Premise*, chez le client, afin de répondre aux différents besoins et contraintes. Ces derniers jugent le retour sur investissement positif. Dans tous les cas, nos prix sont plutôt accessibles.

Comment envisagez-vous 2016, une année qui s'annonce mitigée pour le climat d'affaires?

L'année 2016 s'annonce pleine de défis, surtout liés à l'incertitude. Avec les sujets d'actualité, comme la réforme de l'imposition des entreprises qui pourraient affecter Genève, certains clients pourraient partir. Il est difficile de se montrer euphoriques. Grâce au soutien précieux de la Fondetec, nous pouvons voir plus loin et mieux suivre les occasions offertes par le marché. De plus, nous envisageons d'augmenter notre capacité financière cette année en faisant appel à des fonds externes. ■

AUBERGE DE CHOULLY

Ouvert du lundi midi au dimanche midi
salles et menus pour banquet

Ouvert durant les fêtes Pascales
pour nous visiter
www.auberge-de-choully.com
Tél. 022.753.12.03

ASSOCIATION DES MÉDECINS DE GENÈVE Il faut préserver le secret médical en milieu carcéral

VÉRONIQUE KÄMPFEN

La chose est suffisamment rare pour être soulignée: l'AMG, l'association des médecins de Genève, lance une initiative. Elle entend se battre pour le maintien du secret médical en milieu carcéral. Pourquoi? Le 4 février 2016, par 47 voix pour, 45 voix contre et 2 absentions, le Grand Conseil genevois a adopté une loi qui demande que «les médecins, les psychothérapeutes et tout autre intervenant thérapeutique» informent les autorités compétentes de tout fait susceptible de faire craindre pour la sécurité au sens large. Il s'agit de la fin du secret médical pour les détenus. Aux yeux d'une courte majorité d'élus, c'est une bonne idée, avec l'espoir sous-jacent d'améliorer la sécurité de la population. Pour l'association des médecins, le contraire pourrait se produire: la fin du secret médical risque d'entamer la sécurité au lieu de l'améliorer: comment imaginer qu'un détenu

confie ses pensées à un soignant s'il sait pertinemment que celui-ci devra rapporter l'information à qui de droit?

L'AMG fait une distinction importante entre les différents types de soignants qui s'occupent des détenus: ceux qui effectuent des tâches de base (soigner une grippe ou un cor au pied) et les experts. Ces derniers sont là pour faire des expertises et déterminer si un détenu présente un caractère particulièrement dangereux. Obliger dorénavant un médecin généraliste, un podologue ou un infirmier à relater tout agissement ou toute parole suspecte est une responsabilité trop lourde à porter, qui risque de détourner des professionnels qualifiés d'une activité en milieu carcéral, regrette Pierre-Alain Schneider, président de la Société médicale de la Suisse romande. Le secret professionnel est l'une des raisons pour lesquelles un détenu ferait peut-être une confidence qui laisserait prévoir un acte grave. Il y a

fort à parier que si le secret médical était levé, les médecins ne recueilleraient plus aucune confiance de la part des personnes incarcérées. Comme l'image Philippe Ducor, avocat conseil de l'AMG et ancien médecin

LA FIN DU SECRET MÉDICAL RISQUE D'ENTAMER LA SÉCURITÉ AU LIEU DE L'AMÉLIORER.

ayant travaillé en milieu carcéral, «les médecins deviendraient les auxiliaires de matons. Le regard que portent les détenus sur eux changerait fatalement et la relation de confiance serait rompue». A noter que le droit actuel permet déjà la levée du secret professionnel. Une commission ad hoc est en place et, en cas d'urgence, l'article 17 du code pénal permet de le lever immédiatement.

Le débat genevois est observé de près par la communauté internationale. Comme l'a révélé Jürg Schlupf, président de la Fédération des médecins suisses (FMH), le secrétaire général de l'association médicale mondiale s'est inquiété auprès de lui du débat en cours. Et de rappeler qu'en Europe, seule la Turquie connaît des atteintes au secret médical, au même titre que la Chine.

Le mot de la fin va à Michel Matter, président de l'AMG. «Le secret médical apporte une sécurité pour la communauté, même en milieu carcéral. Il ne doit donc pas être affaibli. En revanche, nous saluons l'esprit de coopération qui s'exprime dans la nouvelle loi, raison pour laquelle nous n'avons pas souhaité lancer un référendum, mais bien une initiative. Nous le faisons dans un esprit constructif. Nous ne voulons pas abolir la loi, mais l'amender.» Verdict le 4 juillet, date butoir pour la récolte des signatures. ■

Domaine des Abeilles d'Or
CHOUILLY GENEVE AOC
LE BON CHOIX POUR LE MEILLEUR DES REPAS!
René et Laurent DESBAILLETS
Viticulteurs propriétaires
Chouilly - 022 753 16 37
abeillesdor.ch - www.abeillesdor.ch